



AG2R LA MONDIALE

Convention Collective Nationale pour le Personnel occupé dans les
établissements d'entraînement de chevaux de courses
(n°3605 et 3615)

-Tarifs mensuels 2019-

**Adhésion individuelle facultative des anciens salariés et ses
ayants-droit**

Cotisations mensuelles			
	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
Ancien salarié et ses ayants-droit	41,84 €	52,30 €	62,76 €